



IFP 1704 Mont d'Orge

Canton	Commune	Surface
Valais	Sion	181 ha



Mont d'Orge depuis Sion



IFP 1704 Mont d'Orge



Versant sud du Mont d'Orge



Vignobles en terrasses sur le versant sud



Bisse de Mont d'Orge



Lac du Mont d'Orge

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Colline isolée, de forme allongée, aux versants pentus
- 1.2 Grande variété de milieux naturels dans un espace restreint
- 1.3 Mosaïque de vignes, prairies sèches, bosquets et affleurements rocheux avec haute diversité floristique et faunistique
- 1.4 Vaste complexe de pelouses steppiques
- 1.5 Un des rares plans d'eau naturels des coteaux valaisans
- 1.6 Paysage bien conservé de vignobles en terrasses avec de remarquables murs de pierres sèches et bisses

2 Description

2.1 Caractère du paysage

Le Mont d'Orge, modelé lors de la dernière glaciation, est une colline imposante, isolée, de forme allongée, aux versants pentus. Située au pied de l'adret de la vallée du Rhône, elle se détache de la plaine et du flanc de la vallée, à proximité immédiate de la ville de Sion. Cette colline se caractérise par une grande variété de milieux naturels typiques des bas-coteaux, dans un espace restreint.

Le versant sud du Mont d'Orge est dominé par une mosaïque de vignes, prairies sèches, bosquets et affleurements rocheux. Les vignobles, soutenus par de nombreux murs de pierres sèches remarquables par leurs dimensions et leur état de conservation, s'étendent de la plaine vers le sommet, traversés par les bisses servant à leur irrigation. Dans la partie supérieure du versant, la vigne cède peu à peu sa place à une mosaïque de formations végétales thermophiles, riches en espèces et en couleurs.

En raison du climat plus frais et plus humide qui y règne, le versant nord est principalement boisé. À son pied, dans son secteur plus oriental, l'un des rares plans d'eau naturels des coteaux de la vallée du Rhône accentue la diversité et l'originalité de ce paysage.

En arrière-plan, au pied du versant nord, les coteaux viticoles des Ballettes et de la Combe de la Mura sont traversés par une petite rivière.

Sur le sommet de la colline, à 780 m d'altitude, les ruines d'un château médiéval offrent une vue dégagée sur la ville de Sion et sur la plaine du Rhône.

2.2 Géologie et géomorphologie

Situé à la frontière entre le front nord des Alpes penniques et l'Helvétique, le Mont d'Orge repose sur différentes roches sédimentaires. Alors que la colline est composée principalement de flysch, formé au fond d'un océan profond il y a des millions d'années, la zone de Balletière – Combe de la Mura est formée de schistes et de marnes plus tendres.

Le Mont d'Orge et son lac sont des vestiges de la dernière glaciation. Les deux versants de la colline doivent leur forme en escalier à l'érosion de couches tendres du glacier du Rhône le long de petites failles parallèles. Ce passé glaciaire se reflète également dans la morphologie plus douce du paysage au nord du lac, dans l'accumulation de loess sur l'arête est, ainsi que dans la présence de blocs erratiques de granit, gneiss ou calcaire.

Le lac du Mont d'Orge, dont l'étanchéité est assurée par du matériel morainique, est alimenté principalement par les eaux de source et la fonte des neiges, auxquelles s'ajoutent les eaux du bisse de Lentine provenant de la Sionne.

En raison de sa morphologie et de sa position dans la vallée du Rhône, le Mont d'Orge jouit de conditions climatiques très diverses. Le versant sud reçoit les rayons du soleil toute l'année, quasi perpen-

diculairement, avec pour conséquence une forte amplitude thermique entre le jour et la nuit. Le flanc nord de la colline reste à l'ombre de longs mois en hiver et son climat est dès lors plus frais et plus humide.

2.3 Milieux naturels

La morphologie et les conditions climatiques très variées du Mont d'Orge et de ses alentours ont favorisé l'émergence de milieux très différents, riches d'une flore et d'une faune variées.

Les vignobles en terrasses couvrent en grande partie la zone inférieure du flanc sud de la colline, ainsi que la quasi-totalité des versants des Ballettes et de la Combe de la Mura.

Sur le versant sud de la colline ainsi que dans sa partie supérieure, le paysage est dominé par une mosaïque de stations composée de pelouses steppiques (*Stipo-Poion*), de pelouses mi-sèches continentales (*Cirsio-Brachypodion*), de dalles rocheuses couvertes de divers lichens et crassulacées et de buissons xérophiles sur sol neutre à alcalin (*Berberidion*). Ces stations sèches, pour la plupart des prairies et pâturages secs d'importance nationale, abritent un très grand nombre d'espèces rares et en danger, comme la Saxifrage bulbifère (*Saxifraga bulbifera*), ainsi que plusieurs espèces d'orchidées. Favorisées par la chaleur de ces milieux au caractère méditerranéen, de nombreuses espèces animales rares colonisent ce versant. L'Hespérie de l'Alcée (*Carcharodus alceae*), un papillon au bord de l'extinction, trouve ici des conditions de vie propices. Les murs de pierres sèches constituent également des habitats pour la petite faune.

Le flanc nord, plus humide et ombragé, est principalement recouvert de forêts feuillues mélangées. Dans la partie supérieure domine la chênaie à saponaire (*Saponario-Quercetum*), à l'étage intermédiaire la pinède à bugrane (*Ononido-Pinetum*) et sur la partie inférieure la tillaie à érable (*Aceri-Tilietum*), cette dernière étant une association forestière très rare. De nombreux insectes comme les Cérambycides et les Buprestes passent leur existence larvaire cachés dans le bois mort.

Le lac du Mont d'Orge, au pied du versant nord, constitue en Valais la dernière station naturelle du Nénuphar blanc (*Nymphaea alba*). Site de reproduction de batraciens d'importance nationale, le plan d'eau est entouré de différentes ceintures de végétation, comme les roselières, les magnocariçaiques (*Magnocaricion*) et les saulaies. Ces milieux sont colonisés par de nombreuses espèces de libellules et de batraciens.

L'alternance des stations dans cet espace restreint, corrélée à la richesse faunistique et floristique, favorise la présence de nombreux oiseaux, dont la Huppe fasciée (*Upupa epops*).

2.4 Paysage historico-culturel

Le paysage du Mont d'Orge reflète les différents usages de ce relief par le passé et encore aujourd'hui. Son nom paraît d'ailleurs indiquer l'importance qu'a pu avoir la culture de l'orge.

Sur le point sommital du mont, les ruines du château homonyme marquent le paysage. Le château, érigé vers 1233 et objet de luttes incessantes entre la maison de Savoie et l'évêché de Sion durant les décennies suivantes, a été finalement détruit en 1417, pendant la guerre de Rarogne. Aujourd'hui, seules les ruines du bâtiment central et d'une tour pentagonale à l'est ainsi qu'une partie des murs du sud et du nord sont visibles.

À la préhistoire et à l'époque romaine, le site était déjà occupé: de nombreuses tombes des II^e et I^{er} siècles av. J.-C. ont été découvertes au sud des ruines du château.

Actuellement, les versants sud et sud-est sont occupés en grande partie par des vignobles en terrasses. Les murs de pierres sèches, dont certains mesurent plusieurs mètres de haut, sculptent le paysage et témoignent d'un savoir-faire unique. Plusieurs blocs erratiques ont été utilisés pour la construction de ces murs. La pérennité du paysage de terrasses est fortement liée au maintien de l'exploitation viticole.

Le flanc du Mont d'Orge est en outre traversé par deux bisses aménagés pour l'irrigation indispensable à l'exploitation viticole dans ce secteur. Le bisse de Mont d'Orge, qui capte son eau dans le lac du même nom, irrigue les vignobles du coteau sud et se déverse dans la Morge.

Sur le versant nord de la colline, le microclimat frais et l'absence d'ensoleillement ont permis, dès 1850 et pendant un siècle environ, l'exploitation de la glace qui se formait sur le lac en hiver. À cet effet, une glacière fut construite aux abords du lac.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver la silhouette de la colline.
- 3.2 Conserver la qualité et l'étendue des différents milieux naturels.
- 3.3 Conserver la mosaïque paysagère de vignes, prairies sèches, bosquets et affleurements rocheux avec sa grande diversité floristique et faunistique.
- 3.4 Conserver la qualité et l'étendue des pelouses steppiques et des forêts.
- 3.5 Conserver les écosystèmes aquatiques et riverains du plan d'eau naturel ainsi que leurs qualités paysagères.
- 3.6 Conserver les vignobles en terrasses, les murs de pierres sèches et les bisses.
- 3.7 Conserver une utilisation viticole adaptée au contexte local et permettre son évolution.
- 3.8 Conserver les structures et éléments paysagers caractéristiques.
- 3.9 Conserver les ruines du château de Mont d'Orge.

IFP 1704
Mont d'Orge

